



Centre Communal d'Action Social de la commune de SEYCHALLES

PROCES-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2025 à 17 h 30

Le 17 octobre 2025, le Conseil d'Administration de la commune de SEYCHALLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick DUPOUÉ, Maire.

Date de la convocation : 07 octobre 2025

Membres du Conseil d'Administration :

Yannick DUPOUÉ, Geneviève LAGOUTTE, Huguette BOLVARD, Isabelle CLAVEL, Alexandre GAZEL, Andrée TIXIER, Geneviève FAVY, Renée PLASSE, Elza DESSE.

Absente : Mme DESSE Elza

Procuration : Mme DESSE Elza à Mme TIXIER Andrée

QUORUM

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 9

Secrétaire de séance : Mme TIXIER Andrée

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du compte-rendu de la séance du 10 avril 2025
- Choix du colis de fin d'année et du repas des aînés 2025
- Questions diverses

ADOPTION DU COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire soumet au vote le dernier compte-rendu de la séance du 10 avril 2025 qui a été adopté à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION N° 2025-03 : COLIS DE FIN D'ANNÉE ET REPAS DES AINÉS 2025

Le Président rappelle que chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de SEYCHALLES met en place à destination des personnes âgées de plus de 70 ans inscrites sur les listes électorales de la commune, la possibilité de participer au repas de Noël des aînés ou de recevoir un colis de fin d'année.

○ **Concernant le colis :**

Le prestataire retenu est l'entreprise CBH Création distribution de Charbonnier-les-Mines représenté par M. CORREIA Fernando.

Cette année, les tarifs des colis sont :

- Colis individuel : 23.70 €
- Colis couple : 34.80 €
- Colis EHPAD : 24.80 €
- Boîte de jeu de cartes (50) : 2.70 € l'unité

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**

APPROUVE

- Le montant des colis attribués aux bénéficiaires

○ **Concernant le repas :**

Pour rappel, le CCAS offre un repas :

- Aux membres du CCAS
- Aux personnes de plus de 70 ans inscrites sur les listes électorales
- Aux conjoints des bénéficiaires

Une participation financière est demandée aux membres du Conseil Municipal accompagnés de leur conjoint ainsi qu'aux conjoints des membres du CCAS.

Cette année, le repas aura lieu :

- le 13 décembre 2025 à 12h
- à la Salle Polyvalente, rue des Sables.

Le prestataire choisi est « CHEZ KINKO », représenté par M. CIERGE Philippe de SEYCHALLES, dont le prix du repas est fixé à **40 € TTC**.

Le CCAS se charge des amuse-bouche et du trou normand.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**

APPROUVE

- L'organisation du repas de fin d'année
- Le prix du repas du prestataire

INFORMATIONS DIVERSES :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

**Le Président,
M. DUPOUÉ Yannick**



**Le Secrétaire de séance,
Mme TIXIER Andrée**

